



HAL
open science

Le paysage en projet ou Saint-Émilion à l'épreuve de la médiation paysagère

Bernard Davasse

► **To cite this version:**

Bernard Davasse. Le paysage en projet ou Saint-Émilion à l'épreuve de la médiation paysagère. Raphaël Schirmer. Bordeaux et ses vignobles. Un modèle de civilisation, Sud-Ouest Éditions, pp. 293-296, 2020. hal-03183624

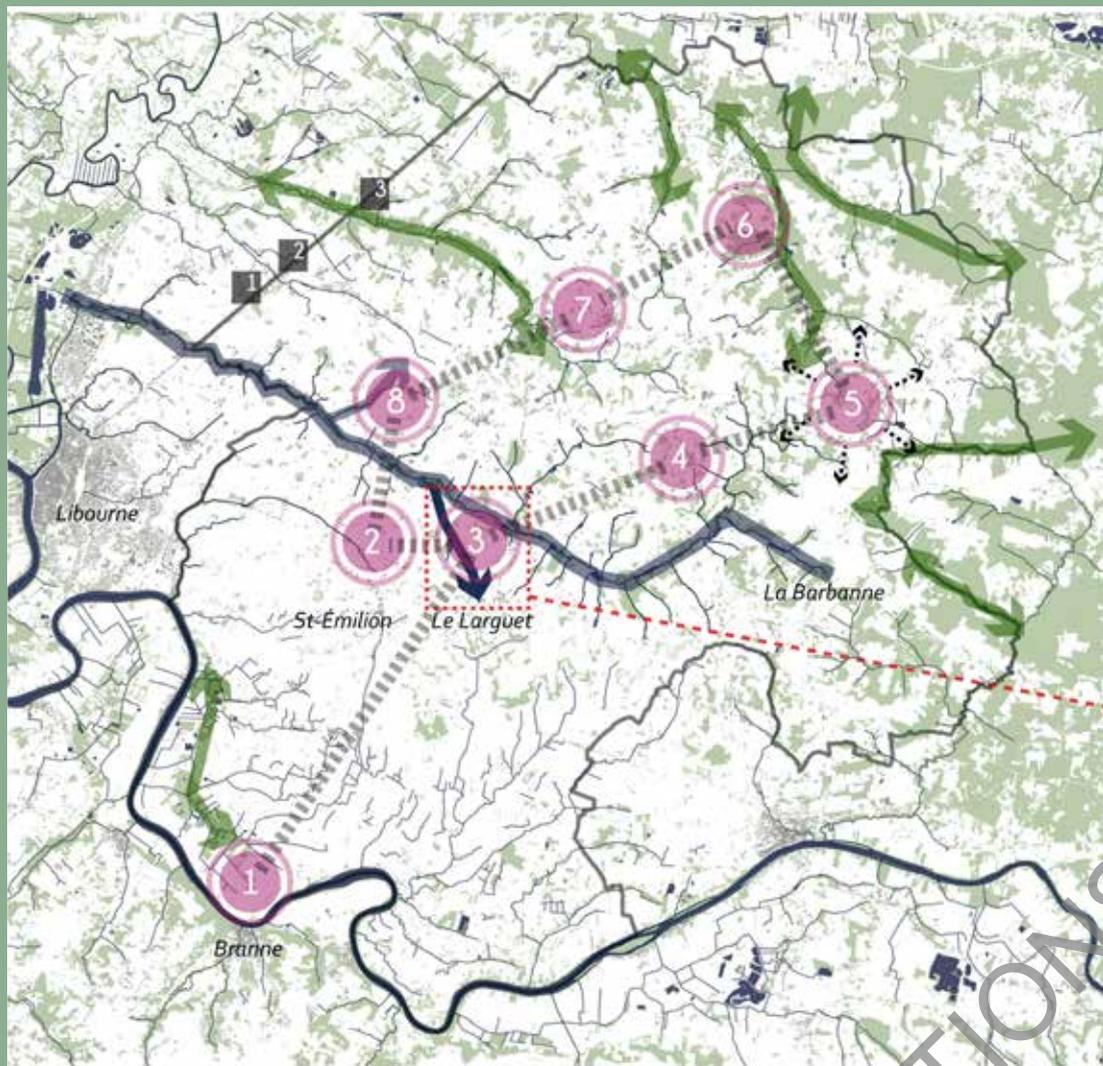
HAL Id: hal-03183624

<https://hal.science/hal-03183624>

Submitted on 28 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Mutualiser stratégies privées et politiques publiques

- | | |
|---|---|
| <p>1 Renforcer ou constituer un réseau de pratiques alternatives
Possible mise en réseau des domaines viticoles</p> <p>2 Diversifier les activités agricoles
Diffusion éventuelle des bonnes pratiques des châteaux</p> <p>3 Traiter les limites
Dynamiques végétales à proximité des domaines (boisements, prairies...)</p> | <p>Mettre en place un parc agri-paysager du Larguet</p> <p>1 Château Barrail des Graves</p> <p>2 Château Fonraque</p> <p>3 Château Moulin de Lagriet</p> <p>4 Château Beauséjour</p> <p>5 Château Le Puy</p> <p>6 Château Vieux-Mougnac</p> <p>7 Château Bellevue</p> <p>8 Château Maison Blanche</p> |
|---|---|

Le paysage en projet ou Saint-Émilion à l'épreuve de la médiation paysagère

Bernard Davasse

Comment concilier qualité paysagère et respect de l'environnement, action publique et initiative privée à l'échelle d'un territoire du vin? Comment imaginer les moyens d'inciter les propriétaires-viticulteurs, anciens et nouveaux, à inscrire leurs projets individuels dans une construction cohérente et concertée?

Un projet de paysage (la VUE, 2016) centré sur la petite vallée du Larguet, située dans le vignoble de Saint-Émilion, vise à répondre à ces questions. Il s'agit d'un lieu stratégique au cœur du périmètre inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité au titre des paysages culturels. Ce projet est proposé par un groupe d'étudiants-paysagistes de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. Ils l'ont élaboré tout au long d'un semestre, en mobilisant un réseau d'acteurs (viticulteurs, élus, habitants), en essayant de comprendre leurs logiques et leurs intérêts, parfois contradictoires, et en interagissant avec eux, en salle ou sur le terrain. Leur ambition a été de considérer le paysage comme un objet à construire ensemble et

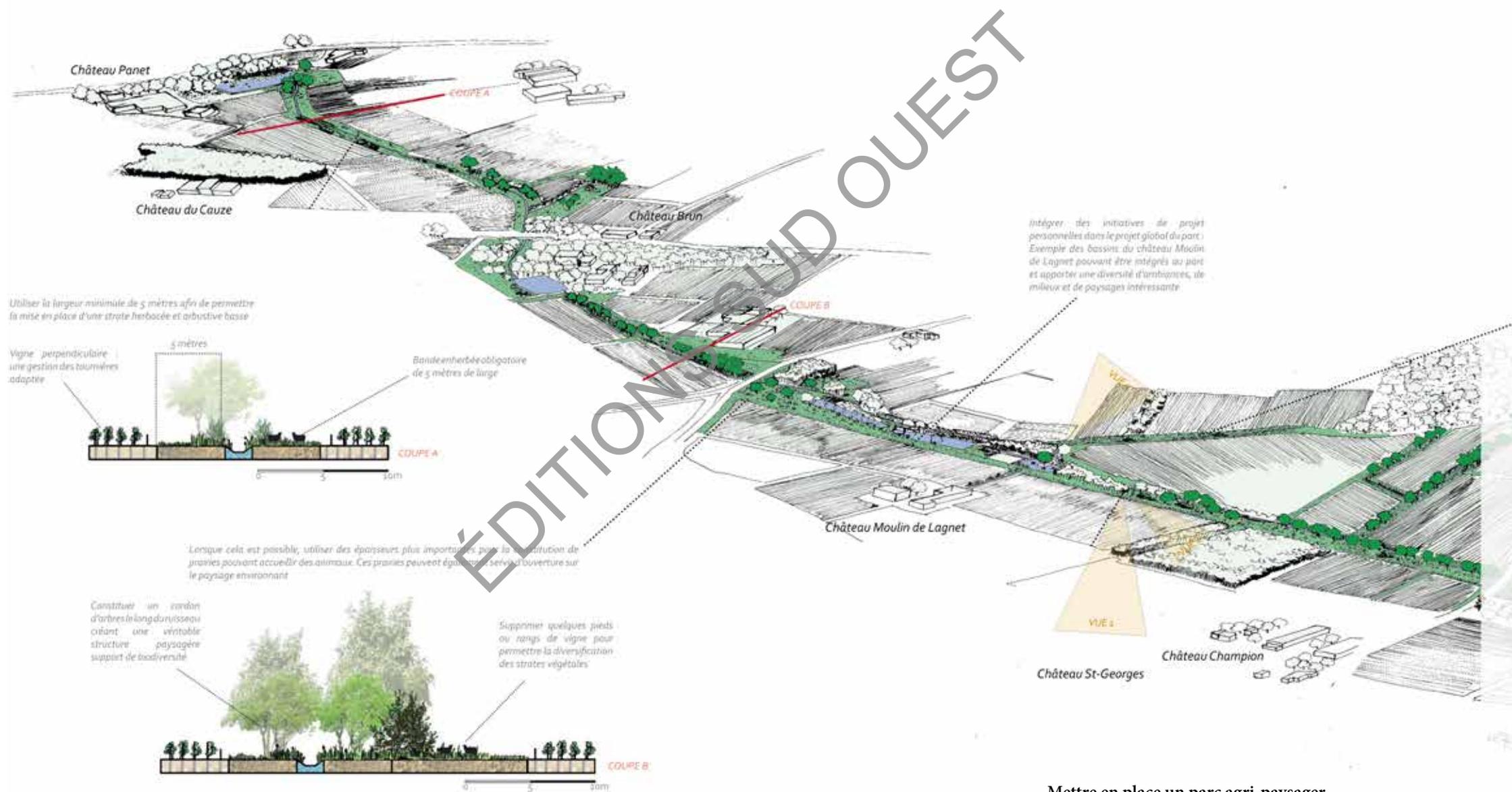
Diversifier les activités agricoles (ENSAP, 2016 ; F. Arènes, A. Arnaud, Z. Balla, B. Étiembre, P. Mouloucou)



de proposer sur cette base de réfléchir collectivement à son devenir, à partir d'une approche transversale multidimensionnelle, à la fois spatiale, temporelle et sociale.

Leur proposition s'appuie sur une observation attentive des pratiques socio-spatiales de viticulteurs respectueux de l'environnement (certifiés en agriculture biologique ou biodynamique). Ils ont tout d'abord mesuré les effets de ces pratiques alternatives sur les paysages à l'échelle de la propriété viticole – celle de l'émblématique « château »

bordelais. Leur objectif a ensuite été de dépasser l'échelle du château pour proposer, à l'échelle d'un paysage-terroir, un véritable projet fédérateur fondé sur des objectifs de qualité paysagère et environnementale. Ils ont enfin proposé de mutualiser initiatives privées et politiques publiques et de mettre en œuvre des actions innovantes offrant des réponses à différentes échelles (de la parcelle au bassin versant) et de différentes sortes (aménagement, gestion, sensibilisation).



Mettre en place un parc agri-paysager
(ENSAP, 2016 ; F. Arènes, A. Arnaud, Z. Balla, B. Étienne, P. Mouluco)

Abordée de cette façon, la question paysagère n'est pas une des questions parmi d'autres que doit intégrer une politique d'aménagement ni le lieu d'un débat sur le beau et le laid. Elle est plutôt le terrain sur lequel des logiques d'acteurs peuvent être reformulées et discutées. Le paysage devient, sur cette base, le terrain privilégié d'une participation dont la nécessité et l'efficacité sont de plus en plus reconnues. À Saint-Émilion comme ailleurs, il semble désormais urgent de se pencher sur le problème que pose la discordance entre le territoire gouverné et le territoire labellisé, suite à la création en 2007 d'un Conseil des vins regroupant l'ensemble des appellations saint-émilionnaises et à l'élargissement en 2013 de la communauté de communes au Grand Saint-Émilionnais. Ces mutations frappent d'une certaine manière de péremption le projet porté par les promoteurs de l'inscription au patrimoine mondial de l'Humanité en 1999 : il visait à créer les conditions de l'émergence d'une gouvernance nouvelle autour de la gestion de ce bien commun, défini par l'inscription, que sont les paysages de l'ancienne Juridiction.

Faune sauvage et biodiversité dans le vignoble bordelais

Nicolas Lemoigne

Si les nombreux travaux naturalistes préexistants à la crise du vignoble girondin dénotent un intérêt marqué pour l'« équilibre admirable » des forces du cosmos auxquelles les sociétés rurales étaient alors particulièrement attentives¹, la fin du XIX^e siècle amorce une évidente rupture par les effets croisés de l'exode rural, de l'arrivée des parasites et du phylloxéra, ainsi que des progrès du machinisme agricole. La *protection des cultures* devient une discipline scientifique qui se donne pour objectif la concentration des savoirs et techniques sur les fléaux identifiés de la vigne et les moyens de leur régulation². L'atteinte au vignoble girondin transforme profondément les savoir-faire des vignerons mais aussi la nature de leur rapport au monde. Il ne s'agit plus de considérer la vigne au sein d'un système associant les sociétés au milieu vivant dans son ensemble, telle que la posture holistique du XIX^e siècle le laissait entendre. Les nouveaux itinéraires techniques remodelent les milieux et participent à la disparition progressive des sites de nourrissage et des habitats de la petite faune, réduisant une complexité paysagère autrefois constitutive des fondements mêmes de la sécurité agraire.



« Quand on a des fleurs dans ses vignes (ici la buglosse des champs), on peut observer de superbes espèces d'abeilles solitaires : un mâle d'eucère avec ses grandes antennes et sa langue très longue. »
 Éric Légèze, Château Le Coteau - Margaux (Arsac).

1. De la Blanchère, 1878.

2. Bain, Bernard et Fougeroux, 2010.



Haies vives récemment implantées (au premier plan) au Château Pey Latour (Sallebœuf), et plus anciennes en arrière-plan.

Certains indicateurs récents dessinent cependant les contours d'une forme d'inflexion. Des méthodes comme l'agriculture biologique ou la biodynamie intègrent à leurs itinéraires techniques les « rythmes de la nature et du cosmos »¹. Ces approches privilégient la gestion de l'environnement parcellaire, réhabilitent la notion de cortèges d'auxiliaires et valorisent les diversités faunistique et floristique grâce à des aménagements spécifiques. En Gironde, l'augmentation régulière des surfaces du vignoble sous certification bio ou en biodynamie, par le biais des pratiques culturales systémiques, abonde fortement l'hypothèse d'une dynamique récente de retour à des usages intégrateurs de la faune sauvage.

C'est du côté du monde cynégétique que l'on observe par ailleurs certaines des initiatives les plus récentes en matière d'aménagement des espaces viticoles en faveur de la faune. Le réseau Agrifaune est le fruit d'une réflexion conjointe entre les milieux institutionnels de l'agriculture et les tutelles du réseau associatif cynégétique qui maille le territoire. Les cadres légaux européen et national ainsi que l'enthousiasme du public pour les projets liés à une viticulture durable et de qualité offrent un contexte propice au développement de dispositifs d'aménagement érigeant les instances de la chasse, parmi d'autres, en promoteurs médiatiques de la réouverture des pratiques à une démarche gestionnaire de type holistique. Le renouveau récent de la posture, porté désormais par un réseau d'acteurs protéiformes en partenariat, laisse entrevoir que la faune des vignes girondines – malgré les études publiées en 2018 du Muséum national d'histoire naturelle et du CNRS sur la disparition inquiétante des effectifs de passereaux à l'échelle nationale – a quelque bénéfice à espérer de cette conjoncture favorable.

1. Masson 2009.